



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration

Question écrite n° 79424

Texte de la question

Concernant les violences urbaines qui ont marqué le début du mois de novembre 2005, le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a déclaré à la presse à l'issue de la réunion gouvernementale sur les violences urbaines avec les représentants d'associations travaillant sur le terrain et des élus issus de l'immigration vouloir « reposer la question de l'immigration ». En effet, selon lui « il faut reposer la question extrêmement difficile de l'immigration, de l'intégration ». Évoquant le « modèle d'intégration à la française », le ministre a estimé « qu'il est aujourd'hui en situation d'échec » et « qu'en tout état de cause, il a besoin d'être refondé et d'être refondé profondément ». Compte tenu de ces propos, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le Premier ministre de lui indiquer sa position à leur sujet, mais aussi de lui expliciter ses intentions concernant les orientations de refondation du modèle d'intégration à la française du Gouvernement qu'a évoqué son ministre de l'intérieur. - Question transmise à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Texte de la réponse

Les débats parlementaires ayant précédé le vote de la loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration auront certainement éclairé l'honorable parlementaire sur les intentions du Gouvernement, désireux de refonder la politique d'immigration et d'intégration.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79424

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10928

Réponse publiée le : 26 septembre 2006, page 10133